

UNE PARTIE DU MONDE A FAIM...ET L'ON REGARDE AILLEURS

L'on pourra toujours trouver déplacé de détourner un propos énoncé par un ancien Président de la République au sujet du climat, propos désormais gravé dans le marbre de l'histoire, mais la situation alimentaire mondiale du moment s'y prête, mille fois hélas. Et ce n'est pas minorer la gravité des questions climatiques que de rappeler que, dans le même temps, avec sans doute des points de jonction évidents entre le climat et l'accès à l'alimentation, la faim s'aggrave dans le monde, qu'elle atteint, en cette année 2021 finissante, un nouveau pic. C'est le dur et amer constat qu'a récemment dressé le Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans un communiqué de presse qui rappelle brutalement que l'ancien monde affiche une belle résistance.

L'ancien monde, oui, en effet. Celui qui, tout au long du siècle dernier, à intervalles réguliers, mettait au jour les crises alimentaires et les famines, souvent en raison d'obstacles se dressant devant ce que l'on nommait la « soudure », entre les récoltes et les besoins des populations situées dans des pays par définition vulnérables. Sous les feux d'une actualité toujours furtive, il s'agissait alors d'organiser l'acheminement des sacs de riz, ou de toute autre denrée en mesure de repousser le spectre de la famine. Quitte à dresser un bilan de la mondialisation, du moins sous cet angle de l'approvisionnement alimentaire du monde, autant le dire, elle se solde par un échec cuisant.

Car la mondialisation, ce fut aussi la multiplication des Etats-nations, consécutive de l'éclatement du bloc soviétique, tout comme celui de la fédération de l'ex-Yougoslavie, la scission du Soudan... multiplication à laquelle ont succédé des conflits militaires, des guerres civiles, surtout au Moyen-Orient, aggravant ainsi l'insécurité alimentaire de ces régions. A y associer les événements climatiques qualifiés désormais d'extrêmes, et, dernièrement, la pandémie de Covid-19, on a la somme des ingrédients qui ont participé de l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans le monde.

La FAO l'a indiqué au gré de ses Rapports sur l'état de l'alimentation dans le monde. Depuis 2017, l'institution de Rome pointait déjà une recrudescence du nombre d'individus victimes de la faim, après plusieurs années de baisse, sous l'impulsion du développement économique et social de plusieurs pays, dont la Chine. Le PAM des Nations-Unies vient d'alerter sur l'imminence d'une catastrophe alimentaire, estimant que 45 millions d'individus de plus vont souffrir de la faim, acheminant le chiffre vers les 900 millions à l'échelle mondiale. Un constat, amer, comme il se doit, puisque, avec la Syrie, l'Irak, le Yémen, Madagascar, l'Ethiopie, le Liban plus récemment..., s'ajoute depuis l'été 2021 l'Afghanistan, pays dans lequel ce ne sont pas moins de 24 millions de personnes qui connaissent une précarité alimentaire aiguë, soit plus de la moitié de la population totale. Résultat d'une combinaison de facteurs, dont l'effondrement économique qui caractérise ce pays depuis quelques mois.

La flambée des prix des denrées agricoles dont il est beaucoup question depuis quelques mois constitue un bien mauvais signal pour ces populations, d'autant plus mauvais que, parfois, les devises s'écroulent – c'est le cas du Yémen qui voit le Riyal dévisser – renchérissant drastiquement le coût des importations de produits destinés à l'alimentation de la population. A peine plus de dix ans après la crise économique et financière, le spectre des émeutes de la faim resurgit.

Le monde a faim et l'on regarde ailleurs. Ailleurs ? C'est-à-dire nous convaincre qu'il faudrait moins produire, alors que, dans les pays qui viennent d'être évoqués, les besoins alimentaires dépassent les disponibilités. Ailleurs ? Un chantier immense est ouvert, celui de rechercher les voies d'une amélioration de la situation alimentaire mondiale. D'abord en résolvant les con-

flits armés qui, dans certains cas, ont été déclenchés par les grandes puissances. Ce serait une manière de restaurer l'outil de production agricole qui fait aujourd'hui cruellement défaut. Ensuite, en admettant que le principe de la souveraineté alimentaire s'applique partout dans le monde, induisant une autonomie de décision sans une quelconque ingérence extérieure. Autre levier possible, la réduction, voire l'annulation de la dette des pays en développement, dont le montant et les conséquences auraient à être calculées, dans la perspective de renflouer les caisses des Etats pour qu'ils soient en mesure de financer leurs importations de denrées. Enfin, en créant une sorte d'Organisation internationale de l'agriculture, qui soit dotée de moyens pour évaluer l'état réel des disponibilités, et notamment des stocks, afin d'organiser la distribution partagée de la nourriture dans les régions en état d'insécurité alimentaire chronique. Bien au-delà du mandat de l'actuelle Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

Car ce n'est pas le moindre des paradoxes de la réalité du monde, qui, à bien y regarder n'a rien de nouveau, que de constater d'un côté une abondance de grains – selon le Conseil International des Céréales, près de 2,3 milliards de tonnes en 2021, dont près de 780 millions en blé – et, de l'autre, des carences ou des pénuries alimentaires dans certaines régions du monde.

Dans la période éco-anxiogène actuelle, qui, il faut bien le dire, concentre tous les esprits sur l'environnement, regarder ailleurs, c'est faire du climat un enjeu planétaire, qui concerne chacun des humains habitant sur la Terre, c'est recommander de produire moins et de consommer avec frugalité, et dans le même temps, ne pas hisser la question alimentaire au rang précisément de préoccupation mondiale. Se nourrir est pourtant un droit fondamental, qui nécessite pour chaque Etat, de manière irrefragable, de produire... au risque d'animer les esprits chagrins et de les entendre déplorer le retour du « productionnisme », terme préférable à celui de « productivisme », associé à un mode de production particulier.

Le message du PAM des Nations-Unies est explicite. Qu'un nouveau monde naisse, fait d'outils technologiques que l'on considère comme performants, de sociétés connectées, ne signifie pas pour autant qu'il fera disparaître cette vieille compagne de l'humanité, la faim.

Contact : Thierry POUCH

thierry.pouch@apca.chambagri.fr

FRANCE 2030 : UNE RÉVOLUTION QUI TOURNE EN ROND ?

Le gouvernement français a annoncé en octobre dernier le lancement d'un plan d'investissements à l'horizon 2030. S'appuyant sur les recommandations de la Commission internationale d'économistes convoquée par Emmanuel Macron et placée sous la présidence de Jean Tirole et Olivier Blanchard, France 2030 devrait se matérialiser sous la forme d'une enveloppe de 30 milliards d'euros sur cinq ans, dont une première tranche de 3,5 milliards serait versée en 2022. L'agriculture figure parmi les secteurs d'avenir identifiés, avec trois leviers : robotique, numérique et génétique qui doivent lui permettre de relever les défis du changement climatique et de l'alimentation.

De l'avis du gouvernement, ce triptyque doit former rien de moins que la base d'une troisième révolution agricole depuis celle ayant vu la propagation de la mécanisation et de l'agrochimie¹. Pour ce faire, l'agriculture se voit attribuer 2 milliards d'euros, ainsi que 880 millions d'euros dans le cadre du quatrième Plan d'investissement d'avenir (PIA 4). Si le détail des mesures de France 2030 reste encore à échafauder, le PIA4 devrait permettre le financement de programmes de recherche, de programmes publics d'investissement ou encore de hackathons.

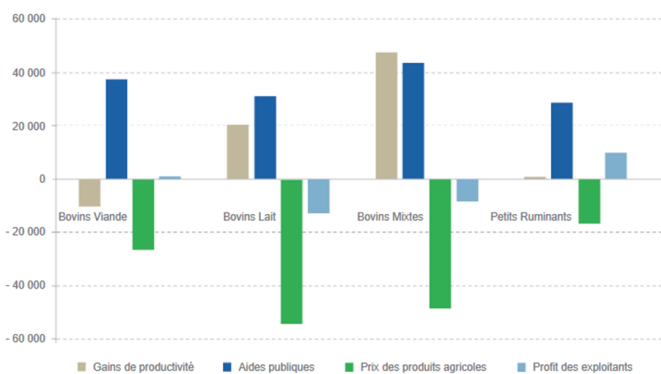
Le graal de la productivité du travail

Ces priorités énoncées pour l'agriculture et l'alimentation sont révélatrices de ce que la poursuite de l'accroissement de la productivité du travail, c'est-à-dire l'amélioration du ratio volume de production sur volume de travail, est encore érigée comme principale voie pour améliorer les performances économiques en agriculture. Un modèle de développement reposant par ailleurs sur la hausse de la productivité du travail à travers l'accumulation de capital. Or, tous les agriculteurs ne sont pas en capacité de réaliser les investissements permettant de rejoindre cet objectif d'élévation des gains de productivité, d'où l'éviction d'un certain nombre d'entre eux au cours des précédentes révolutions agricoles. La troisième révolution souhaitée ne devrait pas déroger à cette règle, le coût des technologies du numérique ou de la robotique constituant une barrière à leur adoption, et ce d'autant plus que l'on dispose de surfaces moindres². L'accroissement du niveau de capital accumulé dans les exploitations est également un frein bien identifié à l'installation.

Quelles seront les retombées économiques de cette mutation pour la profession agricole ? Jusqu'à présent, les gains de productivité n'ont pas été conservés par les agriculteurs, comme le montre à nouveau une étude réalisée pour le Ministère de l'agriculture (graphique)³. On y apprend que dans les filières d'élevage, sur la période 1988-2016, les surplus générés par ces gains ont majoritairement été captés par les acteurs de l'aval (à 67 % pour les exploitations de bovins viande, à 83 % en lait) qui bénéficient de prix à la production en baisse. En lait, l'amont a également capté 9 % du surplus grâce à la hausse des consommations intermédiaires. Derrière ces évolutions, on retrouve la structure même des marchés agricoles et alimentaires, où les asymétries de pouvoirs entre agriculteurs et acteurs de l'amont et de l'aval ont induit des prix à la production non rémunérateurs à l'origine d'un cercle vicieux, puisque pour maintenir un revenu il faut accroître les volumes par actif. Pour ce faire, les agriculteurs opèrent des investissements, souvent spécifiques à un mode de production donné, ce qui accroît leur dépendance vis-à-vis de leurs partenaires situés en amont et en aval.



Graphique : Répartition du surplus économique total cumulé sur la période 1988-2016 pour les quatre OTEX d'élevage de ruminants considérées (euros constants)



Source : Centre d'études et de prospective, MAA

Des priorités qui laissent d'autant plus perplexe que le poids des charges de mécanisation est déjà élevé dans les exploitations françaises, une problématique connue au sein même du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, de l'aveu duquel la compétitivité des exploitations agricoles françaises est « handicapée par un suréquipement »⁴... Le MAA a donc commandité un rapport sur le sujet qui pointe du doigt les charges de mécanisation comme participant à la dégradation de la compétitivité des exploitations agricoles⁵.

L'autonomie de l'agriculteur en question

Le numérique, la robotique, le secteur des nouvelles technologies, est investi par des entreprises situées hors du milieu agricole, comme en témoignent les investissements consentis par les GAFAM dans ce domaine, ou encore par les acteurs majeurs de l'amont (entreprises de l'agro-équipement), soulevant plusieurs enjeux. Singulièrement, ce rôle prépondérant du secteur privé nourrit le risque que le développement de technologies comme l'intelligence artificielle soit orienté vers les outils et applications représentant le plus d'intérêts commerciaux⁶. Car si ces entreprises doivent voir les ventes d'intrants diminuer, tel que stipulé dans le Green Deal porté par l'UE, elles pourraient trouver une nouvelle source de bénéfices dans l'agriculture de précision.

Faut-il y voir un signe d'érosion de l'autonomie de décision des agriculteurs ? Ces derniers risquent en effet de voir l'étau se resserrer sur eux, avec des entreprises concentrées en amont et en aval, disposant d'un fort pouvoir de marché et par la même se trouvant en situation d'orienter les décisions de l'agriculteur dans les diverses étapes de l'acte de production. Une domination systémique déjà à l'œuvre, de par les processus de concentration dans les secteurs des intrants, de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution, mais qui pourrait trouver une nouvelle prise à travers l'utilisation des données agricoles mais aussi en matière de génétique animale et végétale⁷.

Quel avenir pour le métier d'agriculteur ?

Le terme de « tertiarisation » du métier d'agriculteur est parfois employé pour désigner les changements engendrés par l'adoption de ces nouvelles technologies, car elles impliquent parfois une refonte profonde du système de production et des activités quotidiennes de l'agriculteur, celui-ci se voyant tenu de consacrer du temps à l'analyse des données du milieu derrière un écran, avec une charge mentale décuplée du fait de l'augmentation du volume d'information à gérer et à traiter⁸.

On le voit, derrière ces trois priorités, se cachent de nombreuses questions pour l'avenir de l'agriculture et de ceux qui la font.

Contact : Marine RAFFRAY
marine.raffray@apca.chambagri.fr

¹<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-11/dossier-de-presse---pia4-deux-strat-gies-d-acceleration-au-service-de-la-3e-revolution-agricole-et-de-l-alimentation-sante-14869.pdf>

²Bronson, 2019, Looking through a responsible innovation lens at uneven engagements with digital farming, Wageningen Journal of Life Sciences, 90-91.

³Piet et al., 2021, Hétérogénéité, déterminants et soutien du revenu des agriculteurs français, Centre d'études prospectives, Notes et Etudes Socio-Economiques, n°49, pp 5-40.

⁴Lettre de mission du Cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation au CGAAER (2021)

⁵Voir à ce sujet le rapport CGAAER (2021), La charge de mécanisation des exploitations agricoles.

⁶Vinuesa et al., 2020, The role of artificial intelligence in achieving the Sustainable Development Goals, <https://www.nature.com/articles/s41467-019-14108-y.pdf>

⁷Sur ces points, on pourra notamment se référer à l'ouvrage de Bertrand Valiorgue, Refonder l'agriculture à l'heure de l'Anthropocène, Editions Le bord de l'eau, 2020, 209 p.

⁸Dronne A., 2017, La robotisation participe-t-elle à la qualité de vie au travail des agriculteurs, Agence Nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

Pratiques alimentaires : l'enjeu économique considérable de la préparation domestique des repas

En 2020, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid, les ménages français ont été confinés à leur domicile à deux reprises : durant le printemps puis à nouveau au début de l'hiver. Par la force des choses, ils ont changé leurs habitudes ; en particulier, ils ont réinvesti leur cuisine pour préparer eux-mêmes leur repas et cuisiner des plats maison. Si ce comportement devait s'installer dans l'avenir, cela aurait un impact assez considérable qui pourrait se chiffrer en dizaine de milliards d'€ pour l'agroalimentaire français (en perte ou en gain, selon les filières). La préparation des repas fait partie de cette économie du quotidien qui pèse lourd dans l'économie nationale mais qui est invisible parce qu'elle est non marchande. Les changements de pratiques induits par les confinements de 2020 et 2021 pourraient bien changer la donne.

En avril 2020, l'agence nationale Santé Publique France a conduit une enquête sur les pratiques alimentaires des ménages durant le confinement(1) : avaient-ils changé leur manière de faire ? La réponse, on s'en doute, est : oui ; les personnes interrogées ont été plus attentives qu'auparavant à leur alimentation, et un grand nombre d'entre elles ont préparé elles-mêmes leurs repas et confectionner des plats maison plus fréquemment que d'habitude (tableau 1).

Ce changement d'attitude n'est pas massif mais s'il devait s'installer, il aurait un impact économique important si on en croit l'évaluation économique des activités domestiques à laquelle s'est livrée l'Insee à l'occasion de l'enquête Emploi du temps de 2010 (2).

3.6 millions d'heures par an à faire la cuisine pour les ménages français

Depuis 1970, tous les dix ans environ, l'Insee conduit une enquête sur les emplois du temps des personnes en France. La dernière a eu lieu en 2010 : dans un échantillon de 12 000 ménages, les personnes de plus de 15 ans ont répondu à une série de questionnaires et ont inscrit dans un carnet le détail de leur activité pour certaines journées déterminées.

L'Insee définit l'activité domestique selon trois périmètres qui s'emboîtent(3) ; dans cet article, nous retenons le périmètre intermédiaire. Dans ce champ définitoire, il apparaît qu'en France, en 2010, les personnes de plus de 15 ans consacraient, en moyenne 1 121 heures par an aux activités domestiques dont 217 pour la cuisine (graphique 1). Si on multiplie ce volume horaire moyen par la population française de plus de 15 ans (55,5 millions de personnes en 2010), cela représente alors 60,9 milliards d'heures consacrées collectivement aux activités domestiques ; c'est plus que l'ensemble des heures travaillées par la main d'œuvre salariée, toutes branches confondues, en France (tableau 2).

Mieux encore, on peut attribuer une valeur économique à ce temps de travail domestique ; c'est une activité non marchande (nous ne nous rémunérons pas nous-mêmes quand nous passons l'aspirateur) et en comptabilité nationale, on évalue les activités non marchandes (service public, activités

associatives etc.) à leur coût de production ; dans notre cas, le coût de production est le taux de rémunération du travail ; l'Insee a évalué l'économie domestique des ménages en retenant trois taux de salaire : Smic net, Smic super-brut (Smic plus cotisations des salariés et des employeurs), et salaires spécialisés super-bruts (taux de salaire pratiqués dans les services marchands auxquels il faudrait recourir). On obtient alors les sommes faramineuses qui vont de 424 milliards d'€ à 1 043 Milliards d'€ selon les taux de salaire choisis (tableau 2).

Pour notre sujet, les pratiques alimentaires, sur la base des mêmes coefficients de conversion, le volume moyen individuel de 217 heures consacrées à la cuisine correspond au niveau national à 12 milliards d'heures pour une valeur de 82 milliards d'€ a minima (taux de Smic net). Avec des sommes pareilles, le retour des Français.es au cuisine est tout sauf anecdotique ; d'autant plus qu'une partie de l'agroalimentaire français s'est construite, justement, sur le recul des préparations maison dans l'alimentation quotidienne... Nul doute que les acteurs de l'agroalimentaire vont garder un œil très attentif sur ce qui se passe dans les cuisines françaises.

Tableau 1 **Changement de comportement au premier confinement (14-16 avril 2020)**

Par rapport à avant le confinement, vous cuisinez des plats maison ?	Ensemble	Femme	Homme
Plus que d'habitude	36.6	39.5	33.4
Moins que d'habitude	3.7	3.2	4.3
Comme d'habitude, je n'ai rien changé	59.7	57.3	62.3

Source : Santé Publique France

Graphique 1 **Répartition annuelle du temps de travail domestique (2010, périmètre intermédiaire)**

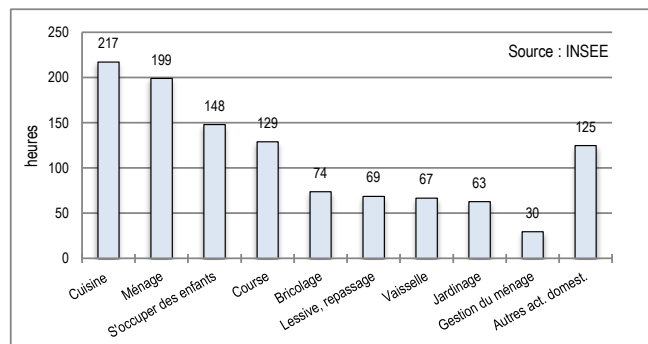


Tableau 2 **Economie domestique en France. Evaluation macroéconomique (2010)**

Temps total domestique réalisé (périmètre intermédiaire)		
En millions d'heures	60 964	
En % du temps de travail rémunéré global	159	
Valeur du travail domestique réalisé selon le mode de valorisation retenu (périmètre intermédiaire)		
Taux de salaire de référence	Mds d'€	En % PIB
Salaires spécialisés super-bruts	1 044	54
Smic super-brut	636	33
Smic net	424	22

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010, Insee Première n°1423

Contact : Didier Caraes

didier.caraes@apca.chambagri.fr

(1) Bulletin épidémiologique hebdomadaire : BEH covid-19, n°7 (mai 2021)

(2) Insee Première n° 1423

(3) Les 3 s périmètre de l'activité domestique définis par l'Insee

- **périmètre restreint (I)** : cuisine et vaisselle, ménage et rangement, soins et accompagnement

des enfants et personnes dépendantes, linge, gestion du ménage

- **périmètre intermédiaire (II)** : (I) plus course et shopping, bricolage et jardinage, jeux avec les enfants

- **périmètre extensif (III)** : (II) plus trajets en voiture pour soi-même, promener les animaux de compagnie.

L'INFLATION, SON RETOUR ET SON CORTÈGE DE CRAINTES

On ne parle que de cela. Par voie de presse, dans leurs bulletins de conjoncture, quand ce n'est pas dans leurs thèmes de recherche que l'on croyait rangés dans les armoires de l'histoire économique, les économistes scrutent les ressorts d'une inflation qui, de par le monde, en tout cas pour ce qui est des économies industrialisées ou émergentes, ne cesse de grimper. Leurs analyses ont une résonance jusque dans les entreprises qui constatent, avec frayeur et inquiétude, ce retour de l'inflation.

Inflation par les coûts, puisque les cours des produits de base, agricoles ou non, suivent un cycle ascendant, les hausses pouvant être contrastées selon les secteurs. Inflation par la demande, tant la reprise économique a été soutenue et partagée dans de nombreuses économies, nourrissant une frénésie d'achats de matières premières qui, en un véritable cercle vicieux, se répercute sur les coûts de production, les demandes ne pouvant être simultanément satisfaites. En bout de chaîne, un consommateur devant payer plus cher les biens dont il se porte acquéreur.

Résultat : l'inflation dans la zone euro se rapproche des 4%, au-dessus des 2% en principe tolérés par le Pacte de Stabilité et de Croissance. En Allemagne, pourtant si vertueuse dès lors qu'il s'agit de hausse des prix, en rythme annuel, l'inflation se situait en octobre aux alentours de 4,5 %. Hors zone euro, elle avoisine les 6 à 7 %, notamment dans les Etats membres de l'UE les plus récents, comme la Roumanie, la Hongrie ou encore en Pologne ou en République Tchèque. Aux Etats-Unis, le seuil des 5 % a été franchi.

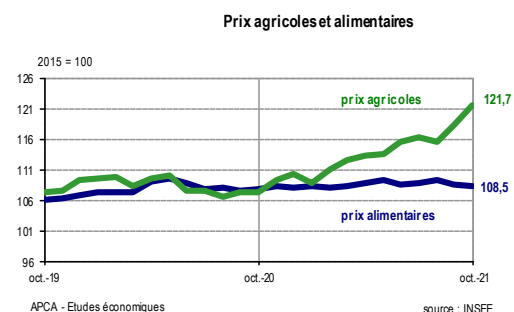
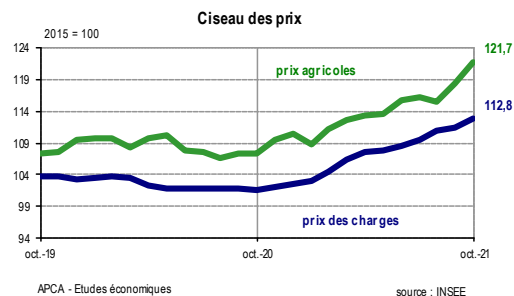
Longtemps étouffée par des politiques de désinflation, afin de mettre en sommeil la tentation dans le salariat de revendiquer des ajustements de salaires pour amortir un pouvoir d'achat endommagé par les hausses de prix, l'inflation resurgit. Et les gouvernements cherchent des parades, d'autant que certains sont en période électorale tandis que d'autres vont y rentrer. Blocage des prix des carburants, chèque énergie..., on cherche de quoi écarter le spectre d'une revalorisation du pouvoir d'achat par le truchement des salaires, qui aurait pour méfait, selon les entreprises, de rogner sur les marges et de compromettre la robustesse et la durabilité de la reprise, et, surtout, de mettre en péril les investissements nécessaires à la transition écologique. La spirale prix-salaire, qui était devenue une sorte de balise d'une histoire révolue, pourrait renaître et confirmer ainsi que l'on ne se débarrasse pas comme cela du monde d'hier. En Allemagne, l'inflation ampute le pouvoir d'achat des retraités et des épargnants, ravivant de vieilles peurs qui conduisent une fraction de la population à stigmatiser la Banque Centrale Européenne et sa Présidente, Christine Lagarde, pour son laxisme monétaire, qui a consisté, pour surmonter la crise de la pandémie, à injecter des milliards d'euros dans les circuits financiers.

Les agriculteurs ne sont pas en reste. Même s'ils ne peuvent nier la hausse des prix, parfois conséquente comme le montre l'exemple du blé qui chemine vers les 400 €/tonne, ou à l'instar de la viande bovine, ils rappellent, à juste titre, que la flambée de leurs coûts de production (intrants, aliment pour animaux, énergie) menace leur trésorerie et, à terme, leur excédent brut d'exploitation.

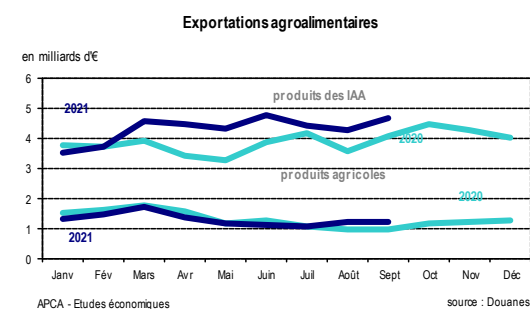
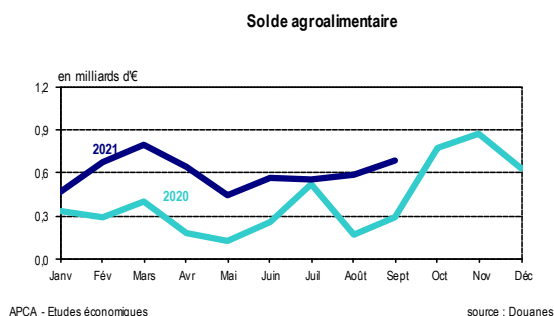
La situation est donc tendue. Il est suggéré de surveiller de près les décisions qui seront prises par les Banques Centrales dans les semaines ou les mois à venir. Qu'elles resserrent leur politique monétaire, comme aux Etats-Unis, et c'est un processus d'assèchement des liquidités qui pourrait s'enclencher. De quoi ralentir, ou, plus radicalement, mettre en péril non seulement la reprise, mais surtout les conditions de financement de la transition écologique.

Contact : Thierry Pouch

thierry.pouch@apca.chambagri.fr



% (Source : INSEE)	% 1 mois	% 12 mois	% 24 mois
prix alimentaires	-0,2%	0,7%	2,2%
prix agricoles	2,8%	13,4%	13,3%
prix des charges	1,3%	11,1%	8,8%
inflation	0,4%	2,6%	2,7%



Solde du commerce extérieur agroalimentaire		
En milliards d'€	en septembre	Cumul 9 mois
2021	0,684	5,416
2020	0,286	2,553

Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75008 Paris

Tél : 01 53 57 11 40

E-mail : marine.raffray@apca.chambagri.fr

Siret 180070047 00014

Directeur de la publication :

E-mail : thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Mise en page :

Contact : Odile Martin-Lafèvre

Nos articles sur le même thème

Lettre Economique n°419 d'octobre 2021, « Libre échange par gros temps »

Analyses et Perspectives n°2111 de 2021, « Le chèque alimentaire de la transition : l'attente est longue »

www.chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION